



Mission évaluation des politiques publiques
Mission démocratie locale

Compte-rendu de la Commission d'évaluation des dispositifs de démocratie locale

Mardi 31 janvier, Salle 2 Hôtel de Ville, 18h à 20h

Membres de la Commission présent-es :

- Habitant-es : Amin Boucireb, Pierre Adam ; Jean-Luc Bauer ; Laure Cubas ; Selma Fortin, Louise-Hortense Dibam ; Présence confirmée et n'ont pu se présenter : Isabelle Morineaux, Aline Medina, Soumaila Kaba
- Elu-es : Katia Bacher ; Antoine Back ; Annabelle Bretton ; Cécile Cenatiempo ; Présence confirmée et n'a pu se présenter : Nicolas Kada
- Agent-es : Salima Demime ; Diego Fernandez-Varas
- Chercheuse : Chloé Bérut

Animation :

- Agnès Bergeret
- Thibault Jouannic
- Bérengère Rascalou

Excusé-es :

- Ali Achour, Hélène Balazard, Amel Blanc, Françoise Brun, Christine Capelli-Vicherd , Thibaut Dehut, Marion Brunat-Mortier

Ordre du jour

- Finalisation du cadrage et priorisation des questions
- Règlement intérieur et Mandat collègue habitant

1. Introduction

- Collège Habitants :
 - Démissions d'Audrey Prudhomme et Pierre Jacquier ;
 - Entrée de Louise-Hortense Dibam et Alain Hilaire après appel à volontaires et tirage au sort.
- Présentation de Bérengère Rascalou, stagiaire Master 2 Evaluation des politiques sociales de la faculté d'économie de l'université Grenoble-Alpes, chargée d'étude sur les dispositifs avec Tirage au Sort, sur la période février-août.

2. Finalisation du cadrage, priorisation des questions.

Introduction

Présentation des enjeux et des 8 questions évaluatives proposées dans le document de cadrage intermédiaire, ainsi que des propositions méthodologiques (cf. ppt joint) :

Q1 : Pourquoi et par effets a-t-on voulu recourir au tirage au sort ? Que signifie la recherche de représentativité ainsi que l'inclusion pour les élus, les agents, les citoyens dans les dispositifs de démocratie locale de la Ville d Grenoble ?

Q2 : Pour quelles raisons ont été choisis les différents critères de représentativité selon chaque dispositif ? Quels sont les effets attendus de ces différents critères de représentativité ?

Q3 : Les résultats en matière de représentativité ont-ils été atteints, dans quelle mesure, par quels moyens ?

Q4 : Quels ont été les effets sur la « citoyenneté active » des tirés au sort ?

Q5 : Quels sont les ressorts du Oui à un premier contact ?

Q6 : Quels sont les ressorts d'une participation effective assidue ?

Q7 : Quel a été le poids des propositions de ces dispositifs sur les décisions politiques ?

Q8 : En quoi ces dispositifs avec tirage au sort modifient l'action publique ?

Le sondage préalable avait souligné l'intérêt majoritaire des répondants pour les questions 3, 6, 7, 8.

Travail en trois groupes

- Critères de réussite et d'utilité de l'évaluation selon la commission :
 - o L'évaluation sera utile si elle permet de mieux comprendre les ressorts de la participation citoyenne
 - o Les questions choisies doivent avoir une visée améliorative des dispositifs participatifs et du système de décision
 - o L'évaluation doit proposer des modifications des dispositifs permettant une meilleure représentativité, élargir aux publics « éloignés », sans exclure les habitants « professionnels de la participation ».
- Priorisation des questions évaluatives :
 - o Le groupe 1 priorise les questions 4, 8, 3, 7
 - o Le groupe 2 priorise les questions 7, 3, 6, 4
 - o Le groupe 3 priorise les questions 2, 3, 4, 6

➔ Les questions 3, 4, 6, 7 sont choisies comme **prioritaires** :

Q3. Les résultats en matière de représentativité ont-ils été atteints, dans quelle mesure, par quels moyens ?

Q4. Quels ont été les effets sur la « citoyenneté active » des tirés au sort ?

Q6. Quels sont les ressorts d'une participation effective assidue ?

Q7. Quel a été le poids des propositions de ces dispositifs sur les décisions politiques ?

Les questions 1, 2, 5, 8 seront traitées dans la mesure du possible.

Les questions 1, 2 procèdent en partie d'une contextualisation préalable, nécessaire au traitement de la question 3. Certains éléments de la question 8 sur la gouvernance, le circuit de décision, pourront être abordés pour traiter la question 7.

- ➔ Le cadrage a été finalisé suite à ces discussions (document joint).
- Un référentiel sera produit par la chargée d'étude, intégrant les contributions des membres de la commission sur les indicateurs et les personnes ressources
- **Intérêt pour suivre et participer à l'enquête :**
 - Laure Cubas : questions 3 et 6
 - Selma Fortin : questions 4 et 6
 - Amin Boucireb : questions 3 et 8
 - Louis-Hortense Dibam : question 7

3. Règlement intérieur.

- Trois propositions sont étudiées
 - *Quorum de 10 (sur 21)*
 - ➔ **la proposition retenue : Quorum de 10 votant-es, qui se sont engagé-es à être présent-es 48h avant la commission.**
 - *En cas de report pour non atteinte de quorum, la commission se tiendra alors sans quorum requis ?*
 - ➔ **Proposition non retenue :** Il est nécessaire de garantir un quorum, et il est souligné par ailleurs qu'il faudra veiller à un équilibre entre le nombre d'élus-es et d'habitants-es (veiller à ce qu'il y n'y ait pas davantage d'élus que d'habitants)
 - *Les élus peuvent se faire représenter par un autre élu (suppléant) en cas d'indisponibilité.*
 - ➔ **Proposition non retenue :** les membres de la commission ne souhaitent pas accorder plus de droit au statut d'élus, et à maintenir des élus porteurs d'une délégation en lien avec le sujet.

Le règlement intérieur mis à jour se trouve en pièce jointe.

4. Mandat des Habitants

- Rappel : le mandat des habitants court jusqu'à décembre 2023, renouvelable une fois (jusqu'à décembre 2024). Il est possible de démissionner à tout moment.